

FICHE INDICATEUR

45 - Zone urbaine ou à urbaniser située en zones inondables

FAMILLE : C - Urbanisme et aménagements pour la prévention des inondations

Définition

Surface et proportion de zones urbaines ou à urbaniser situées en zones inondables (par occurrence de crue et niveau d'aléa).

Les zones urbaines ou à urbaniser correspondent ici respectivement aux zones U et aux zones AU (ouvertes ou bloquées) délimitées au titre des documents d'urbanisme locaux en vigueur (PLUi, PLU ou POS).

Sources et fournisseur de données

Fournisseur des données : ETAT, OTRI

Source des données : DDTM 66 (février 2015)

GPU (avril 2021)

OTRI (2021)

Méthodologie de production

Concernant les zones inondables, la donnée utilisée est celle construite dans le cadre de l'observatoire (cf. Rubrique "Indicateurs" pour la description méthodologique).

Concernant les zones urbaines ou à urbaniser, les données utilisées sont :

- Pour l'année 2015, la couche du zonage des documents d'urbanisme mise à disposition par la DDTM 66.
- Pour l'année 2021, la couche "ZONE_URBA" mise à disposition sur le Géoportail de l'Urbanisme (GPU). Une sélection a été opérée pour ne pas retenir les POS devenus caduques au 31 janvier 2020 (modification non mise à jour sur le GPU à la date de téléchargement de la donnée).

Un filtre a ensuite été appliqué sur le champ "type_zone" pour retenir uniquement les zones urbaines et à urbaniser : les zones urbaines correspondent aux attributs "zone U" et "ZAC" (secteurs très majoritairement voire intégralement urbanisés) et les zones à urbaniser correspondent aux attributs "zone AUc" et "zone AUs" (couche polygone).

1) Réalisation d'un croisement/intersection entre la couche des zones urbaines et à urbaniser et les 3 couches zones inondables (crue de probabilité forte, moyenne et faible), ainsi qu'avec celle du territoire d'études (pour récupérer les noms de communes, les codes INSEE et les noms des bassins versants), par niveau d'aléa. Dès qu'une zone est touchée par l'inondation, seule la surface concernée est prise en compte. Lorsqu'une zone est touchée par plusieurs niveaux d'aléa, chaque surface inondée est calculée à part (par exemple, si une zone urbaine de 10 ha est concerné par 2 ha d'aléa modéré et 6 ha d'aléa fort, ce sont ces valeurs qui sont prises en compte, 2 ha seront donc considérés comme non inondés).

2) Après ce croisement, intégration dans la base de données et l'interface de visualisation statistique.

NB : La part des zones urbaines ou à urbaniser en zone inondable correspond au rapport entre les zones urbaines ou à urbaniser situées en zone inondable et la totalité des zones urbaines ou à urbaniser situées sur le territoire concerné.

Recommandation et limites d'utilisation:

Les documents d'urbanisme de certaines communes ne sont pas disponibles sur le GPU (ex : le PLU de Caudiès de Fenouillèdes). Par ailleurs, les cartes communales ne sont prises en compte dans cette analyse.

En l'absence de millésime antérieur disponible sur l'Aude, l'évolution des zones urbaines ou à urbaniser situées en zone inondable entre 2015 et 2021 est uniquement renseignée pour les communes des Pyrénées-Orientales, sous réserve que ces communes disposent d'un document d'urbanisme en 2015 et en 2021.

Afin d'éviter toute erreur d'interprétation, cet indicateur est uniquement visualisable à l'échelle communale.

Méthode de visualisation

Carto-statistiques

Fréquence de mise à jour

Tous les 2 ans

Emprise géographique pour laquelle la donnée est renseignée

Bassins versants + TRI Perpignan - St-Cyprien

Lien vers le catalogue : www.otri.fr/catalogue-donnees/